

Toutefois, je vous rappellerai, Monsieur le président du congrès scientifique, que, si nos ancêtres ont plus d'une fois croisé le fer avec les vôtres sur cette terre d'Amérique, le peuple dont nous tenons notre origine a quelques-unes de ses gloires en commun avec les vôtres et qu'à ce titre du moins nous ne devons pas vous être tout-à-fait étrangers.

Il y a dans l'histoire des États-Unis deux noms radieux qui ne se séparent pas plus l'un de l'autre que deux étoiles fixes dans les constellations qui brillent au-dessus de nos têtes, deux noms honorés plus encore par le noble caractère qu'ils rappellent que par les faits d'armes dont ils évoquent le souvenir : vous le savez mieux que moi, ces deux noms sont ceux de Washington et de Lafayette ! (Vifs applaudissements.)

Du reste, ne nous appesantissons point d'avantage sur l'histoire des races humaines. Toutes sont frappées à l'image du Créateur. L'humanité entière a été un jour punie pour un excès d'orgueil, et la race particulière qui méprisait les autres porterait bientôt le châtiment de sa faute. Mais la diffusion des lumières, l'ubiquité que donnent pour bien dire à chaque homme, les nouveaux moyens de transport que nous devons à la science, rendent, chaque jour, pareille chose moins à craindre, parce que, chaque jour, elle courtait risque de devenir plus ridicule. Bientôt les nations, plus que jamais solidaires les unes des autres, seront plus heureuses que jalouses de la gloire et du progrès de chacune d'elles. Pour nous, il y a peu de peuples qui puissent trouver plus d'encouragement à l'accomplissement des destinées qui lui sont préparées. Sortis de la France, protégés par l'Angleterre, placés en contact avec la grande nation républicaine qui nous avoisine, nous n'avons qu'à regarder ces trois grands modèles pour nous former à toutes les vertus publiques, pour apprendre comment on peut traverser les plus terribles épreuves et se montrer toujours égal à ses succès et plus grand que ses revers ! (Applaudissements prolongés.)

Le lendemain, une excursion au pont tubulaire de la rivière Sainte-Anne, en revenant par les rapides de Lachine, a pu donner à nos visiteurs une idée de ce que l'art et la nature ont fait pour le Canada, idée qui n'aura été bien complète que pour ceux d'entre eux qui sont allés voir Québec, le Saguenay et les incomparables paysages de la côte du sud.

Ayant dit ce que les Montréalais ont cru devoir faire pour les savans, nous allons raconter de notre mieux ce que les savans ont fait pour nous, pour eux-mêmes et pour le monde entier.

(A continuer.)

Troisième Conférence des Instituteurs de la circonscription de l'École Normale Jacques-Cartier.

Cette conférence a eu lieu à Montréal, dans la grande salle de l'école, vendredi, le 28^e jour d'août courant.

La séance s'ouvrit à onze heures du matin, sous la présidence temporaire de M. D. Boudrias, professeur à l'école normale, et l'on procéda immédiatement à l'élection des officiers de l'association pour l'année courante.

Sur motion de M. C. Dallair, secondé par M. E. Simays, il est résolu unanimement que M. D. Boudrias soit nommé président de l'association des instituteurs de la circonscription de l'école Normale Jacques-Cartier.

Sur motion de M. J. C. Guilbault, secondé par M. F. X. Beauregard, il est résolu que M. E. Simays, soit nommé vice-président. Sur motion de M. D. Boudrias, secondé par M. E. U. Archambault, il est résolu que M. P. Jardin soit nommé secrétaire.

Sur motion de M. J. C. Guilbault, secondé par M. C. Dallair, il est résolu que M. C. H. Leroux soit nommé trésorier.

Le conseil de l'association se compose, pour l'année courante, de MM. Kirouac, Caisse, Doran, Beauregard, Dallair, Guilbault, Delaney, Archambault et Moffatt qui en ont été unanimement nommés membres. Quelques discussions concernant l'instruction publique eurent ensuite lieu entre les instituteurs ; après quoi, M. le Surintendant et M. Renaud, ex-directeur de la première école normale établie à Montréal, adressèrent tour-à-tour la parole à l'auditoire.

Les excellents discours dont nous allons donner des extraits furent auss prononcés. M. Boudrias démontra judicieusement que de tous les systèmes d'enseignement en usage, le système mutuel était celui auquel on devait donner la préférence. M. Simays de son côté fit voir l'importance et l'utilité des conférences des instituteurs.

L'enseignement mutuel, dit M. Boudrias, diffère essentiellement des deux autres modes, premièrement par sa mise à exécution ainsi que par le temps qu'il épargne, secondement par les avantages incontestables qu'il procure. Donnons à un maître un nombre de 60 élèves, et enjoignons-lui de faire la classe à l'aide du système mutuel. Il commencera par classer ses enfants du mieux possible,

les divisant en 4 classes dont 3 seront subdivisées en 2 ou 3 sections, suivant le besoin. L'instituteur divisera ensuite sa meilleure classe en deux parties et donnera à chaque section un moniteur qu'il instruira dans ce qu'il doit faire. Tant qu'on lira, le maître ira d'une classe à l'autre, verra si tout est dans l'ordre, si chaque moniteur est vigilant ; et, s'il enseigne bien, il l'encouragera à continuer ; dans le cas contraire, il lui montrera les fautes à éviter et ce qu'il aurait à faire pour mieux enseigner. S'il y a 42 élèves rangés en 7 groupes, on aura sept écoliers lisant à la fois ; car chaque moniteur n'ayant sous sa surveillance que 6 enfants, leur tour de lire sera bientôt arrivé, outre qu'il lui sera facile de les surveiller. En faisant faire ces 7 classes durant deux ½ heures par jour, on aura fait autant que le maître eut pu faire seul pendant 6 heures. Ceci est évident : car s'il y a 7 classes, il y a 7 écoliers lisant à la fois durant plus de 8 minutes ; on aura ainsi 42 fois huit minutes qui, avec la fraction qui reste, nous donne précisément 6 heures ; de sorte qu'en une heure on fera autant à l'aide de moniteurs, que le maître seul en 6 heures. La récitation des leçons peut très-bien être faite à l'aide des moniteurs, sans qu'il soit difficile pour le maître de connaître si elles ont été sues ; car dans l'explication de chaque exercice qu'il fera faire, il pourra obliger ses élèves à dire à quelle partie de la grammaire telle règle appartient, et sur quoi il s'appuie pour écrire tel mot d'une manière et non d'une autre. En faisant raisonner ainsi son écolier, l'instituteur sera certain qu'il sait sa leçon et qu'il la comprend, puisqu'il en applique les règles. La classe des moniteurs doit durer une heure de plus que celle des autres élèves, suivant que le prescrit l'acte d'Education dans lequel il est dit que, pour une École-Modèle, les heures d'école seront de cinq et pour certaines classes de 6 heures par jour. Alors on peut renvoyer les autres élèves et garder les moniteurs 1 heure de plus, sans préjudice aucun. L'écriture devrait se faire par toute la classe en même temps et être bien surveillée par le maître lui-même. Pour la géographie, on peut diviser les élèves par groupes et leur donner un surveillant, comme on le fait pour la lecture. L'arithmétique s'apprend par les mêmes moyens. Quant aux explications, elles doivent être données par l'instituteur, et, de temps à autre, par un des meilleurs moniteurs, en présence du maître qui rectifie les erreurs, s'il en est besoin. La tenue des livres, l'histoire, la géométrie, le dessin linéaire et l'algèbre ne doivent être enseignés qu'aux moniteurs qui forment une classe séparée, laquelle doit être l'élite de l'école par son aptitude, ses talents et sa conduite. L'instruction religieuse doit être donnée par le maître qui pourra, en sa présence, la faire donner aux autres élèves par un de ses moniteurs. Il est facile à voir que ce mode est un excellent moyen de préparer des sujets pour les Écoles Normales et les Collèges. On ne saurait croire combien la charge de moniteur crée d'émulation, non-seulement parmi ceux qui désirent le devenir, mais même parmi ceux qui le sont.

Il faut avoir soin, de temps en temps, de faire comprendre aux enfants l'avantage qu'ils retirent du système monitorial, tout en leur insinuant que les moniteurs sont là pour représenter le maître et qu'en conséquence la conduite des écoliers envers les surveillants doit toujours être soumise et respectueuse, leur rappelant toujours qu'en désobéissant à leur moniteur ils désobéissent à leur maître et encore plus à Dieu. Quand nos élèves seront bien imbus de cette pensée, tout ira bien, soyons-en persuadés.

Mais si le mode mutuel donne de si beaux résultats et offre tant d'avantages, il faut se tenir constamment sur ses gardes et ne pas abandonner les moniteurs à eux-mêmes ; car le moindre défaut de surveillance occasionne des maux qu'on ne répare pas sans peine. Si ce système d'enseignement est progressif, quand il est bien mis à exécution, il est encore plus destructif quand on l'emploie mal. On doit sans cesse se rappeler que la méthode mutuelle, en multipliant le maître, ne diminue en rien son travail, mais l'augmente de beaucoup, comme il en augmente les résultats. Il ne faut jamais se fier à ses moniteurs tant bien qu'on les connaisse ; mais toujours avoir un œil attentif à les surveiller, lors même qu'ils ne nous exposeraient pas à des désagréments et qu'ils feraient leur devoir. On doit éviter de laisser les enfants seuls. L'absence du maître est souvent une cause de désordre. Je ne crois pas pouvoir mieux terminer qu'en vous citant ce que dit du système mutuel un inspecteur des écoles en France. « Loin d'assurer aux maîtres, dit-il, une sorte de douce retraite, de paisible assistance à des classes faites par d'autres, loin de flatter la paresse de qui que ce soit, l'enseignement mutuel demande une surveillance plus réelle, un dévouement plus grand que tout autre. Il demande à la fois plus de connaissance, plus d'aptitude pour enseigner, plus de moyens de gouverner une classe. C'est par la réunion de ces efforts et de ce mérite supérieur que la méthode mutuelle a obtenu sa supériorité. Les bons maîtres le savent bien, les autres devront l'apprendre dans les bonnes écoles, et alors disparaîtront toutes les plaintes et